

LE COURRIER DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : **ALFRED REBOUX**
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAIN, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LATITE et C^e, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 24
Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

BOUBAIX, LE 11 JUILLET 1886

BÉVUES MINISTÉRIELLES

On a sans doute oublié cette jolie bévue de l'amiral Gougard — qui n'était d'ailleurs que capitaine — à son entrée au ministère de la marine.

A peine assis devant le bureau ministériel il sauta sur la plume de son prédécesseur et ibella un arrêté réintégrant avec avancement en grade trois quartiers-maîtres mis à la retraite depuis trois ans. L'arrêté ordonnait que l'arrêté de leur soidé leur serait immédiatement versé.

Informations prises, on découvrit que ces deux hommes étaient morts et que le troisième était enfermé dans une maison de fous.

M. Goblet, ministre de l'instruction publique et des cultes a trouvé le moyen de dépasser les joyeusés du prétendu amiral qui ne fut que capitaine.

Il y a quelques jours, M. Martin, architecte, recevait avis qu'il était révoqué des fonctions d'inspecteur des monuments diocésains.

Naturellement, M. Martin avait été dénoncé au ministre comme n'ayant qu'une médiocre confiance dans le gouvernement.

Là-dessus, rien à dire : la révocation était la conséquence de la haine gouvernementale.

Mais où le ministre Goblet s'est trouvé bête, c'est en apprenant par la réponse de M. Martin, qu'il venait de révoquer un homme qui n'occupait plus depuis deux ans les fonctions qu'on prétendait lui retirer.

Et ce qu'il y a de très singulier c'est que le ministre ignore — ses chefs de bureau se seraient-ils moqués de lui ? — que par décision ministérielle du 30 décembre 1884, le traitement des inspecteurs diocésains a été officiellement supprimé.

— Je vous retourne votre révocation, a répondu M. Martin à ce trop léger ministre, car elle ne m'est pas applicable...

Pauvre M. Goblet ! Rappelons que c'est ce même ministre qui, le mois dernier, partit sottement en guerre contre le cardinal-archevêque de Toulouse sur le vu de pièces fantaisistes qu'il ne se donna pas la peine de vérifier.

En quelles mains sont les affaires publiques !

NOUVELLES DU JOUR

Congrès à Paris des industriels et négociants français
Paris, 10 juillet. — Le Congrès des industriels et négociants français a été ouvert cette après-midi deux heures dans la salle des fêtes du Trocadéro. M. Lockroy a présidé et fait un discours officiellement par M. René Delorme, chef de bureau au ministère du commerce.

C'est donc M. de Héridat, député, qui a présidé cette première séance. Après la nomination de deux vice-présidents : MM. de Héridat et Chesne; de quatre secrétaires : MM. Labarre, de Jonnés, Poizier et Géorgiadès, il a été donné lecture du rapport de la commission d'organisation sur les origines et le but du congrès.

M. Delorme a ensuite dit quelques mots. Il est chargé par le ministre du commerce d'être l'interprète de son intérêt et de sa sympathie pour le congrès. M. Delorme est du reste chargé par M. Lockroy de suivre officiellement les travaux du congrès.

On a procédé ensuite à la nomination des quatre commissions suivantes :
1^e commission : *Législation économique et commerciale* : Transports, traités de commerce, marques de fabriques et propriétés industrielles.
2^e commission : *Commerce extérieur* : comptoirs, musée commercial, expositions, syndicats et sociétés d'exportation.

3^e commission : *Engagement professionnel et commercial*.
4^e commission : colonies, consulats, douanes et impôts, questions financières.

Les membres de ces diverses commissions se sont réunis au foyer du Trocadéro pour classer les nombreux projets et vœux qui leur ont été soumis.

Le congrès tiendra encore deux séances, les 12 et 13 juillet courant.

Le comte de Montebello à Constantinople et M. Louis Legrand à Bruxelles
On lit dans le Temps :
« Nos croyons pouvoir annoncer la prochaine nomination de M. le comte de Montebello, notre ministre à Bruxelles, comme ambassadeur à Constantinople, en remplacement de M. de Nollet. »

« On parle de M. Louis Legrand, actuellement ministre à la Haye, pour remplacer M. de Montebello à Bruxelles. »

Le cardinal Guibert
Paris, 10 juillet. — Le corps de Mgr Guibert a été exposé ce matin à 10 h. 15 dans l'un des salons du rez-de-chaussée du palais archi-épiscopal. Dès que la dépouille mortelle du vénéré prélat a été placée, sur le catafalque, Mgr Richard, entouré du chapitre métropolitain, a présidé au premier De Profundis qui sera répété successivement toutes les deux heures par les paroisses de la capitale.

Des prières ont été dites par le clergé des paroisses de St-Odille, de St-Gervais et de Saint-

Nicolas de Champs, auxquels s'étaient joints un certain nombre de fidèles. Les traits de Mgr Guibert ont conservé tout leur caractère d'austérité et de grandeur. Une pâleur marquée le fait ressembler à ces évêques si sècles passés couchés sur leur tombeau de pierre. Dans ses mains jointes le prélat tient un crucifix. De chaque côté du catafalque, deux prêtres font toucher au corps de Son Eminence des chaplets et autres objets de piété qui leur sont remis par les fidèles.

Les projets du général Boulanger
On lit dans la France :
« Nous sommes en mesure d'ajouter à cette information ce que le ministre de la guerre vient de faire donner des fusils à répétition à dix-sept bataillons de chasseurs à pied et à seize régiments d'infanterie. A la suite de l'expérience faite par les troupes de l'infanterie de marine qui, on le sait, sont pour la plupart munies d'armes à répétition, le général Boulanger a l'intention bien arrêtée de faire remplacer, pour toute l'armée le fusil Gras par le modèle à répétition, dont plusieurs régiments d'infanterie allemande ont déjà fait l'essai. Nous ajouterons également que la manufacture de Châtelleraul pourrait bien recevoir avant l'automne, époque désignée par nos confrères, — la commande définitive qui permettrait de réaliser les intentions du ministre de la guerre. »

Les Grèves
Le Creusot, 14 juillet. — Dans une réunion tenue hier, tous les ouvriers verriers de Biazy, dont le nombre est important ont décidé de se mettre en grève à partir d'aujourd'hui.

La vente de la morue rouge
Paris, 10 juillet. — M. Lockroy, ministre du commerce et de l'industrie, va adresser à tous les préfets une circulaire pour les inviter à mettre en vigueur, d'une manière définitive, les arrêtés qui ont interdit la vente de la morue rouge.

La gare des Batignolles incendiée
Paris, 10 juillet. — Un incendie a détruit en partie la gare de Batignolles. Un pompier a été blessé.

M. le comte de Paris à Londres
Londres, 10 juillet. — Le comte et la comtesse de Paris sont arrivés à Londres ce soir à 4 heures. Quand ils sont arrivés devant le Palais de Melbourne, ils ont été reçus avec grand apparat par le prince et la princesse de Galles, et de grands nobilités anglaises étaient présentes.

Après la réception un lunch a eu lieu dans le parc. Le Comte et la Comtesse de Paris sont repartis à sept heures.

L'événement du jour à la Chambre, c'est le renvoi à la Commission, après un discours de M. Develle et une réponse de M. Méline, de l'article 1^{er} du projet relatif au relèvement des droits de douane sur les céréales étrangères.

Voilà, du coup, la solution renvoyée à la session prochaine et c'était là ce que demandaient le gouvernement, les radicaux, et les libres-échangistes dans un intérêt purement électoral. C'est à 9 voix de majorité, que le vote a été rendu.

Leurs Tripotages

On lit dans l'Intransigeant, sous la signature de M. Rochefort :

Le Temps, qui par des moyens sur lesquels on connaît à présent les intentions avait eu communication du rapport Borgnis-Desbordes sur la retraite de Lang-Son, a publié également l'autre jour le rapport de l'ingénieur Rousseau sur l'état actuel des travaux à Panama. La fatalité a voulu que la publication de ce document et les commentaires qui l'ont accompagnés aient amené une forte baisse sur le Panama; et savez-vous ce que des gens sans foi et sans honneur sont allés répéter partout ? Que les ferristes les plus avisés d'aujourd'hui ont vendu comme des sourds la vente au soir des obligations du Canal et qu'ils avaient ainsi réalisé le lendemain un bénéfice extravagant.

Voilà, pour clore la série, qu'avant-hier, M. Germain Casse, président de la commission du Panama, a communiqué aux journaux du soir le procès-verbal d'une séance qui n'avait pas eu lieu, procès-verbal dans lequel on prêtait à M. de Freycinet un langage diamétralement opposé à celui qu'il avait tenu. Le Panama rebaisse de 30 francs, et M. Casse, interrogé par M. Andrieux sur cette dernière manière de témoigner sa satisfaction à la presse en lui faisant part du compte-rendu d'une discussion non encore commencée, répond que le mot émané de lui a été mal interprété, mais qu'il s'engage, la première fois qu'il sera président d'une autre commission, à ne plus faire de communication aux journalistes.

Ce que M. Andrieux aurait pu faire respectueusement observer à son président, c'est que tout le monde sait qu'une sorte de syndicat s'est formé depuis quelque temps en vue de faire échouer le flaire du Panama, que des directeurs de journaux ont été sollicités d'entrer dans cette ligne — nous en connaissons et nous pourrions les citer — et qu'il est extrêmement fâcheux que le pays suppose que des membres du Parlement ont accepté, dans cette campagne à la baisse, le rôle des rabatteurs.

Et, bien que M. Andrieux ait évité de mettre en cause la rectitude financière de M. Germain Casse, il se rendra des sceptiques — ne serait-ce que dans la mesure où il n'a pu prétendre que lui aussi était dans l'affaire.

La lumière ne fut pas faite sur l'indiscrétion coupable qui avait livré au Temps le rapport du colonel Borgnis-Desbordes; le ministre de la guerre déclara même à la tribune qu'il valait mieux qu'elle ne se fit pas : façon singulière de comprendre et de mener les enquêtes.

Bientôt après se produisit une indiscrétion nouvelle et plus scandaleuse encore, qui permit au Temps de publier le rapport de M. Rousseau sur le canal de Panama. M. le ministre des travaux publics annonce une enquête, et, depuis huit jours, nous demandons vain qu'on nous en donne des nouvelles.

Voilà maintenant M. Germain Casse qui,

président d'une commission, communique d'avance à certains journaux un procès-verbal d'une séance non encore ouverte, procès-verbal dont l'importance est incontestable, puisqu'il ouvre le champ à deux hypothèses dans le genre de celles que publie ce matin l'Intransigeant.

M. Rochefort semble croire que l'indiscrétion de M. Germain Casse est la série des indiscrétions et des tripotages opportunistes. Pour notre compte, nous ne le pensons pas. L'impunité dont ils jouissent n'est-elle pas plutôt de nature à encourager les tripotages ?

MANDÈMENT

DE L'ARCHEVÊQUE DE PARIS

Mgr Richard, qui a succédé au cardinal Guibert sur le trône archiépiscopal de Paris, vient d'adresser aux fidèles de son diocèse, un mandement dont voici le principal passage :

Le douloureux sacrifice est consommé; hier, à onze heures du matin, le vénéré cardinal, le père bien-aimé de nos âmes, nous a quittés pour aller à Dieu; il s'est endormi dans le Seigneur, après une longue et tranquille agonie, pendant laquelle il a conservé la plénitude de son intelligence.

Dieu semble avoir voulu purifier son âme par les souffrances qui ont rempli les quinze derniers mois de sa vie, et, pour rappeler une expression de Bossuet, lui donner ce que je ne sais qu'à achevé que la douleur ajoute à la vertu. Tous ceux, en effet, qui ont eu le bonheur de s'approcher de lui durant ces longs mois d'infirmité, ne se lassent pas d'admirer comment sa grande âme se dégageait des étreintes de la vieillesse et de la maladie, pour accomplir jusqu'au bout le devoir de la vie épiscopale. A mesure qu'il se séparait davantage de la terre, il se rapprochait plus intimement de Dieu; sa force devenait plus suave, et les choses de ce monde, qu'il avait toujours considérées au point de vue de la foi, lui apparaissaient plus clairement dans la lumière surnaturelle.

Attentif à suivre les grands intérêts de l'Eglise, il se reposait dans la pensée qu'il avait toujours fidèlement adhérent aux enseignements du Vicaire de Jésus-Christ.

On sait de quelle affection l'ont entouré successivement Pie IX et Léon XIII. Lorsque, durant sa maladie, le Souverain-Pontife lui envoyait des témoignages particuliers d'estime et de bienveillance, son humilité s'en étonnait; mais, ajoutait-il, il y a pourtant une parole de l'Épape qui me réjouit et me console : il m'assure que mes pensées et mes sentiments ont toujours été conformes à ses pensées et à ses sentiments.

Avec l'Eglise, il aimait la France, et nous avons recueilli naguère encore les accents de cette grande voix qui tombait. Jamais peut-être elle n'a été plus émue que dans les derniers conseils donnés au pays. C'étaient les *voeux*, les paroles suprêmes que l'évêque qui allait mourir nous faisait entendre. Lorsque les passions qui s'agitent parmi nous se seront calmées, que les événements contemporains seront passés dans le domaine de l'histoire, tous les partis, nous en avons la conviction, rendront hommage à l'évêque dont les vérités sévères et la modération que donne la sagesse et la charité qu'inspire le dévouement à l'Eglise et au pays.

Où, N. T. C. F., notre vénéré Père a gardé cette double sollicitude jusqu'à dans les bras de la mort. La dernière parole que nous avons recueillie de ses lèvres mourantes nous restera comme l'expression fidèle de toute sa vie.

Ses forces s'affaiblissent lentement dans l'agonie; nous nous détachâmes de son lit de son bras pour répéter encore les accents de cette grande voix qui tombait. Jamais peut-être elle n'a été plus émue que dans les derniers conseils donnés au pays. C'étaient les *voeux*, les paroles suprêmes que l'évêque qui allait mourir nous faisait entendre. Lorsque les passions qui s'agitent parmi nous se seront calmées, que les événements contemporains seront passés dans le domaine de l'histoire, tous les partis, nous en avons la conviction, rendront hommage à l'évêque dont les vérités sévères et la modération que donne la sagesse et la charité qu'inspire le dévouement à l'Eglise et au pays.

Où, N. T. C. F., notre vénéré Père a gardé cette double sollicitude jusqu'à dans les bras de la mort. La dernière parole que nous avons recueillie de ses lèvres mourantes nous restera comme l'expression fidèle de toute sa vie.

Ses forces s'affaiblissent lentement dans l'agonie; nous nous détachâmes de son lit de son bras pour répéter encore les accents de cette grande voix qui tombait. Jamais peut-être elle n'a été plus émue que dans les derniers conseils donnés au pays. C'étaient les *voeux*, les paroles suprêmes que l'évêque qui allait mourir nous faisait entendre. Lorsque les passions qui s'agitent parmi nous se seront calmées, que les événements contemporains seront passés dans le domaine de l'histoire, tous les partis, nous en avons la conviction, rendront hommage à l'évêque dont les vérités sévères et la modération que donne la sagesse et la charité qu'inspire le dévouement à l'Eglise et au pays.

Où, N. T. C. F., notre vénéré Père a gardé cette double sollicitude jusqu'à dans les bras de la mort. La dernière parole que nous avons recueillie de ses lèvres mourantes nous restera comme l'expression fidèle de toute sa vie.

Ses forces s'affaiblissent lentement dans l'agonie; nous nous détachâmes de son lit de son bras pour répéter encore les accents de cette grande voix qui tombait. Jamais peut-être elle n'a été plus émue que dans les derniers conseils donnés au pays. C'étaient les *voeux*, les paroles suprêmes que l'évêque qui allait mourir nous faisait entendre. Lorsque les passions qui s'agitent parmi nous se seront calmées, que les événements contemporains seront passés dans le domaine de l'histoire, tous les partis, nous en avons la conviction, rendront hommage à l'évêque dont les vérités sévères et la modération que donne la sagesse et la charité qu'inspire le dévouement à l'Eglise et au pays.

Où, N. T. C. F., notre vénéré Père a gardé cette double sollicitude jusqu'à dans les bras de la mort. La dernière parole que nous avons recueillie de ses lèvres mourantes nous restera comme l'expression fidèle de toute sa vie.

Ses forces s'affaiblissent lentement dans l'agonie; nous nous détachâmes de son lit de son bras pour répéter encore les accents de cette grande voix qui tombait. Jamais peut-être elle n'a été plus émue que dans les derniers conseils donnés au pays. C'étaient les *voeux*, les paroles suprêmes que l'évêque qui allait mourir nous faisait entendre. Lorsque les passions qui s'agitent parmi nous se seront calmées, que les événements contemporains seront passés dans le domaine de l'histoire, tous les partis, nous en avons la conviction, rendront hommage à l'évêque dont les vérités sévères et la modération que donne la sagesse et la charité qu'inspire le dévouement à l'Eglise et au pays.

Où, N. T. C. F., notre vénéré Père a gardé cette double sollicitude jusqu'à dans les bras de la mort. La dernière parole que nous avons recueillie de ses lèvres mourantes nous restera comme l'expression fidèle de toute sa vie.

Ses forces s'affaiblissent lentement dans l'agonie; nous nous détachâmes de son lit de son bras pour répéter encore les accents de cette grande voix qui tombait. Jamais peut-être elle n'a été plus émue que dans les derniers conseils donnés au pays. C'étaient les *voeux*, les paroles suprêmes que l'évêque qui allait mourir nous faisait entendre. Lorsque les passions qui s'agitent parmi nous se seront calmées, que les événements contemporains seront passés dans le domaine de l'histoire, tous les partis, nous en avons la conviction, rendront hommage à l'évêque dont les vérités sévères et la modération que donne la sagesse et la charité qu'inspire le dévouement à l'Eglise et au pays.

Où, N. T. C. F., notre vénéré Père a gardé cette double sollicitude jusqu'à dans les bras de la mort. La dernière parole que nous avons recueillie de ses lèvres mourantes nous restera comme l'expression fidèle de toute sa vie.

Ses forces s'affaiblissent lentement dans l'agonie; nous nous détachâmes de son lit de son bras pour répéter encore les accents de cette grande voix qui tombait. Jamais peut-être elle n'a été plus émue que dans les derniers conseils donnés au pays. C'étaient les *voeux*, les paroles suprêmes que l'évêque qui allait mourir nous faisait entendre. Lorsque les passions qui s'agitent parmi nous se seront calmées, que les événements contemporains seront passés dans le domaine de l'histoire, tous les partis, nous en avons la conviction, rendront hommage à l'évêque dont les vérités sévères et la modération que donne la sagesse et la charité qu'inspire le dévouement à l'Eglise et au pays.

Où, N. T. C. F., notre vénéré Père a gardé cette double sollicitude jusqu'à dans les bras de la mort. La dernière parole que nous avons recueillie de ses lèvres mourantes nous restera comme l'expression fidèle de toute sa vie.

Ses forces s'affaiblissent lentement dans l'agonie; nous nous détachâmes de son lit de son bras pour répéter encore les accents de cette grande voix qui tombait. Jamais peut-être elle n'a été plus émue que dans les derniers conseils donnés au pays. C'étaient les *voeux*, les paroles suprêmes que l'évêque qui allait mourir nous faisait entendre. Lorsque les passions qui s'agitent parmi nous se seront calmées, que les événements contemporains seront passés dans le domaine de l'histoire, tous les partis, nous en avons la conviction, rendront hommage à l'évêque dont les vérités sévères et la modération que donne la sagesse et la charité qu'inspire le dévouement à l'Eglise et au pays.

Où, N. T. C. F., notre vénéré Père a gardé cette double sollicitude jusqu'à dans les bras de la mort. La dernière parole que nous avons recueillie de ses lèvres mourantes nous restera comme l'expression fidèle de toute sa vie.

Ses forces s'affaiblissent lentement dans l'agonie; nous nous détachâmes de son lit de son bras pour répéter encore les accents de cette grande voix qui tombait. Jamais peut-être elle n'a été plus émue que dans les derniers conseils donnés au pays. C'étaient les *voeux*, les paroles suprêmes que l'évêque qui allait mourir nous faisait entendre. Lorsque les passions qui s'agitent parmi nous se seront calmées, que les événements contemporains seront passés dans le domaine de l'histoire, tous les partis, nous en avons la conviction, rendront hommage à l'évêque dont les vérités sévères et la modération que donne la sagesse et la charité qu'inspire le dévouement à l'Eglise et au pays.

L'antiquité, le moyen âge nous montrent par centaines de femmes véritablement soldats qu'enflammait l'amour de la patrie.

Mais l'histoire moderne a aussi ses héroïnes, des femmes-soldats, et elles sont plus nombreuses qu'on ne le croit les femmes qui ont endossé l'uniforme et, cachant leur sexe, ont fait campagne étonnant les plus braves grognards par leur courage.

Il en est donc l'histoire est inconnue, comme Elisabeth Halzter et Thérèse Figueur, cavaliers au 15^e dragons, et les sœurs de Fernig qui furent officiers de cavalerie, et qui chargeaient à la tête de leur escadron avec l'impétuosité d'un turco !

Permettez-moi de vous en présenter quelques-unes.

Voici d'abord Mme veuve Bruton, sous-lieutenant d'infanterie.

Angélique-Marie-Joseph Duchemin, née en 1772. Son père, son mari, ses frères, au nombre de deux, tombèrent sur le champ de bataille; elle résolut de les venger.

Elle s'engagea au 42^e de ligne et fit la guerre comme on le faisait dans ces temps-là, c'est-à-dire en se battant à la baïonnette, à l'arme blanche.

Au siège de Calvi, en 1798, elle avait alors vingt-six ans, à la tête d'une poignée de braves, elle défendit une porte attaquée par les Anglais. Elle fut blessée; elle était alors sous-officier. L'Empire vint, elle continua de servir la France, fut successivement nommée maréchal des logis chef, adjudant, sous-officier, reçut plusieurs blessures et alla finir sa carrière aux Invalides en 1850, avec le grade de sous-lieutenant qui lui octroya la Restauration.

Sept campagnes, trois blessures, chevalière de la Légion d'honneur en 1851.

Marie Scheffinek, ou le sergent de Jemmapes, était née à Gand, en 1759, elle était donc belle, mais elle s'engagea dans les armées françaises.

Elle eut six coups de sabre à Jemmapes, reçut un coup de feu à Arcolo, et un autre à Austerlitz. Elle fut alors promue au grade de sous-lieutenant et décorée par l'Empereur en 1808.

Onze campagnes, huit blessures, élue à l'ordre du jour, morte à quatre-vingt-deux ans.

C'est assez joli, n'est-ce pas ! Celle-ci, jolie comme un cœur et qui porte les galons de sergent, s'appelle Virginie Ghesquière. Ce fut par amour fraternel qu'elle se fit soldat. Son frère étant trop faible, elle prit sa place inconnue dans les rangs du 27^e de ligne.

Sa principale action d'éclat fut accomplie en Portugal en 1808. Elle alla chercher sur le champ de bataille le corps de son colonel.

Comme deux Anglais voulaient l'empêcher d'accomplir son acte de dévouement, elle prend son fusil, tue l'un des deux et blesse l'autre.

Le colonel vivait encore; elle voulut le hisser sur un cheval, mais ne pouvant y parvenir lorsque deux soldats français vinrent à son secours.

Ce fut seulement quand, malgré elle, on ouvrit son vêtement pour la panser qu'on s'aperçut que le *jeu de sergent* était une femme. Chevalière de la Légion d'honneur.

Eugénie Ghesquière était née à Deulemont (Nord). Elle mourut presque centenaire dans la maison de retraite d'Issy.

Il faut aussi comprendre dans les femmes-soldats les cantinières qui firent le coup de feu, comme la veuve Perrot, de Nantes, qui fit presque toutes les campagnes d'Afrique; une Bretonne blessée et décorée sur le champ de bataille, Annette Drevon, cantinière au 2^e zouaves, qui arracha le drapeau des mains de deux Autrichiens à Magenta et fut condamnée à mort par les Prussiens pour avoir tué un Bavarois qui l'insultait.

La princesse Frédéric-Charles lui fit grâce. Mme Jarrethout, cantinière dans les francs-tireurs de Châteaudun. La mère des volontaires est née à Ploërmel, en 1817. Elle se maria deux fois, fit des prodiges de valeur et de sang-froid à l'affaire d'Abis et au combat d'Alencou, à Saint-Omar, à Chateaudun, partout enfin où les francs-tireurs se battirent. Comme les deux précédentes cantinières, Mme Jarrethout a reçu la croix d'honneur.

Et maintenant, vous tous qui aimez la patrie et ses défenseurs, saluez les femmes-soldats !

LES CONSÉQUENCES BUDGÉTAIRES

DES NOUVELLES LOIS SUR L'ENSEIGNEMENT
DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD
M. Allard, le statisticien bien connu, vient de publier un article solide autant qu'exact, sur les conséquences budgétaires de la laïcisation dans notre département.

Après avoir d'un coup de plume expliqué les motifs pour lesquels il se place exclusivement sur le terrain pécuniaire, il aborde franchement la question.

Sa méthode est précise. Que nous a coûté la laïcisation dans le passé, que nous coûtera-t-elle dans l'avenir ?

Que nous a-t-elle coûté dans le passé au point de vue du matériel et au point de vue du personnel ?

Pour rassurer ses lecteurs sur l'authenticité des pièces invoquées, M. Allard déclare qu'elles sont puisées dans le rapport de l'inspecteur.

L'auteur dresse un petit tableau qui vaut un long discours, car les chiffres ont leur éloquence. Ce tableau passe en revue neuf années de 1876 à 1884.

ANNÉE	POPULATION SOULAIRE	DES ÉCOLES LIBRES	DES ÉCOLES OFFICIELLES	DEPENSES POUR CONSERVATION ET RÉPARATIONS
1876	201.000	33.000	170.000	1.019.262
1877	210.000	34.827	175.655	2.246.468
1878	217.000	34.203	182.593	2.303.507
1879	224.207	36.448	187.759	2.365.037
1880	231.200	37.674	193.611	1.831.209
1881	238.200	38.899	199.321	2.365.166
1882	247.900	42.133	205.803	4.086.583
1883	256.800	45.367	211.433	9.716.611
1884	261.335			

L'auteur fait remarquer qu'en 1883 et 1884 on ne daigne plus renseigner le public sur le nombre d'élèves fréquentant les écoles publiques.

Mais il tire de fait de l'augmentation des élèves dans les écoles catholiques à Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières, les conséquences suivantes : — les élèves ont diminué dans les écoles officielles, durant ces deux années, de ce dont les écoles libres ont augmenté.

Le matériel scolaire nous a coûté 20,048,740 fr. pour 124 écoles nouvelles. Or en 1877, M. Anthoine écrivait que 9,701,277 francs seraient largement suffisants pour 309 constructions, 186 agrandissements, 65 réparations, 303 mobiliers scolaires.

Nous pouvons donc, au point de vue matériel dans le passé, tirer les conséquences suivantes : — On a créé de vastes écoles non proportionnées à l'augmentation des enfants. Une partie de ces constructions, à elle seule, a coûté vingt millions en plus que Monsieur l'inspecteur n'avait osé l'avouer pour toutes les constructions scolaires réunies.

Mais un seul coin du tableau vient d'être révélé. Les dépenses relatives au personnel ont pourtant leur intérêt.

Les statistiques officielles parleront encore ici contre la guerre stupide entreprise contre l'éducation chrétienne dans le passé.

ANNÉE	RELEVÉS DES ÉCOLES PUBLIQUES	INSTITUTEURS ET INSTITUTEURICES	LAÏQUES	CONGRÉGATIONNISTES
1876	17.000	2.703	1.650	1.113
1877	176.425	2.695	1.514	1.112
1878	181.405	2.724	1.604	1.115
1879	187.474	2.716	1.643	1.121
1880	191.619	2.819	1.710	1.109
1881	195.810	2.912	1.787	1.125
1882	200.000	3.112	2.216	993
1883	204.200	3.292	2.218	974
1884	208.400	3.472	2.218	954

La première réflexion que fait naître ce tableau est la suivante : La rétribution scolaire rapportait 650,000 francs par an, l'esprit sectaire a tari cette source de revenus.

La deuxième est un aven terrible pour les auteurs des lois anti-chréti